

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 FEVRIER 2020

Date de convocation : 23 janvier 2020

Nombre de conseillers en exercice : 23

Le trois février deux mille vingt, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de BEAUMONT EN VERON s'est réuni à la mairie.

ETAIENT PRESENTS : Bernard CHATEAU, Vincent NAULET, Martine MILLET, Emilie FLAMIN, Valérie POYART, Gérard GRANGE, Dominique AUDOUX, Bénédicte BACHET, Maryse TEILLET, Joëlle JASSELIN, Magali ROPIQUET, Benoît GATEFAIT, Stéphanie CAILLONNEAU, Simon BERTON, Gaëtan THAREAU, Gilles JUILLET, Nathalie TAPIN, Virginie LESCOUEZEC, Valérie PERDRIAU, Philippe RABINEAU.

EXCUSES : Rémi DELAGE, Thierry AMIRAULT, Jacques NOURRY

M. Rémy DELAGE a donné procuration à Mme Valérie POYART.
M. Thierry AMIRAULT a donné procuration à M. Gérard GRANGE.
M. Jacques NOURRY a donné procuration à M. Dominique AUDOUX.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Mme Bénédicte BACHET a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Le compte-rendu de la dernière séance a été envoyé à chaque membre. Il est approuvé à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DE L'UTILISATION DES DELEGATIONS DU MAIRE :

1. Le Maire signale qu'il n'a pas utilisé son droit de préemption sur la vente de :

N° de la parcelle	Adresse	Surface en m ²	Vendeur
AE 851-945	13 rue du Villy	803 m ²	SCI Agence du Véron
AE 819-946	13 bis rue du Villy	737 m ²	SCI Agence du Véron
AD 758	59 rue de la Charmille	485 m ²	Société des Agents Français Nucléaires
AM 610-611	4 rue des Galippes	699 m ²	M. PANTIN Daniel
AB 1012-1014-1016	La Boulaiserie	947 m ²	M. RAFFAULT Gérard
AC 816	10 ter rue de la Roche Honneur	1 148 m ²	Mme FOURNIER

2. Ouverture d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne d'un montant de 200 000 euros.
3. Vente d'une concession funéraire dans le cimetière communal (n°115-9) pour 50 ans.
4. Vente d'une concession funéraire dans le cimetière communal (n°575-12) pour 30 ans.
5. Le Maire a délivré 1 certificat d'urbanisme opérationnel favorable pour la division d'une parcelle en vue de construire une maison individuelle rue de la Boulaiserie.

2020-01 : BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS 2019

Monsieur le Maire présente le bilan des cessions et acquisitions de l'année précédente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (23 pour), prend acte du bilan 2019 des cessions et acquisitions ci-dessous :

Cessions :

N° cadastral	Surface	Adresse	Prix
AK 710	41 m ²	Rue du Noyer Pigeon	1 €
AD 517p	1 145 m ²	Rue des Cèdres	10 000 €

Acquisitions :

N° cadastral	Surface	Adresse	Prix
-	-	-	-

2020-02 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (23 pour), décide d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider, mandater des dépenses d'investissement dans la limite des crédits inscrits ci-dessous jusqu'au vote du budget 2020 :

Article	Libellé de la dépense	Investissement voté
Opérations non affectées		
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	3 000 €
Opération 200 : Mairie		
2051-200	Concessions et droits similaires	400 €
2135-200	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	12 000 €
2183-200	Matériel du bureau et informatique	5 800 €
Opération 201 : Ecoles-Cantine		
2128-201	Agencements et aménagements de terrain	1 500 €
2158-201	Autres installations et matériels	7 000 €
2183-201	Matériel de bureau et informatique	5 100 €
2184-201	Mobilier	1 910 €
Opération 202 : Atelier		
21571-202	Matériel roulant	10 000 €
21578-202	Autres installations et matériels	9 000 €
Opération 203 : Voirie		
2041582-203	Subventions d'équipement versées	30 000 €
2151-203	Réseaux de voirie	40 000 €
21531-203	Réseau d'adduction d'eau potable	4 500 €
21538-203	Autres réseaux	9 500 €
21568-203	Autres matériels d'incendie	4 000 €
21578-203	Autres installations et matériels	3 000 €
Opération 205 : Peupleraies		
2121-205	Plantations d'arbres	1 000 €
Opération 206 : Salles communales		
2135-206	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	2 000 €
Opération Financières		
165	Dépôts et cautionnements reçus	500 €

Soit un total de 150 210 €.

2020-03 : PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE BEAUMONT-EN-VERON A LA CONSULTATION ORGANISEE PAR LE CENTRE DE GESTION POUR LA PASSATION DU CONTRAT COUVRANT LES RISQUES FINANCIERS ENCOURUS PAR LES COLLECTIVITES EN VERTU DE LEURS OBLIGATIONS A L'EGARD DE LEUR PERSONNEL

Le conseil d'administration du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire a décidé de relancer une consultation en vue de souscrire à nouveau pour le compte des collectivités et établissements du département un « contrat groupe d'assurance statutaire » garantissant les frais laissés à la charge des employeurs publics locaux, en vertu de l'application des textes régissant leurs obligations à l'égard de leur personnel en cas de décès, d'invalidité, d'incapacité et d'accidents ou de maladies imputables ou non au service.

Le Centre de Gestion peut souscrire un tel contrat en mutualisant les risques en vertu de l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

La participation à la consultation n'engage aucunement le mandant à adhérer au contrat d'assurance statutaire qui sera attribué à l'issue de la consultation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (23 pour), décide de :

- Charger le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire d'organiser, pour son compte, une consultation en vue de souscrire un contrat groupe ouvert à adhésion facultative à compter du 1^{er} janvier 2021 auprès d'une entreprise d'assurance agréée et se réserve la faculté d'y adhérer sans devoir en aucune manière justifier sa décision.
- Préciser que les contrats devront garantir tout ou partie des risques suivants :
 - Personnel affilié à la C.N.R.A.C.L. : Décès, accidents ou maladies imputables au service, maladie ordinaire, longue maladie/longue durée.
- Préciser que ces contrats devront également avoir les caractéristiques suivantes :
 - Durée du contrat : quatre ans, à effet au 1^{er} janvier 2021.
 - Régime du contrat : capitalisation.
- S'engager à fournir au Centre de Gestion les éléments nécessaires à la détermination de la cotisation d'assurance.

2020-04 : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Pour permettre un avancement de grade en tant qu'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe d'un agent du Service Technique et suite à la réussite au concours de Rédacteur Principal de 2^{ème} classe d'un agent du Service Administratif, Monsieur le Maire propose de modifier le tableau des effectifs.

La commission Ressources Humaines a émis un avis favorable le 22 janvier 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (23 pour), décide :

- de créer à compter du 1^{er} mai 2020 :
 - 1 poste de Rédacteur Principal de 2^{ème} classe ;
 - 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

2020-05 : MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR DU PERSONNEL

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire d'apporter des précisions concernant les autorisations spéciales d'absences pour événements familiaux (article 10) au sein du Règlement Intérieur du Personnel.

Arrivée de Jacques NOURRY à 19h20.

Nombre de Conseillers	
Municipaux Présents :	21
Nombre Votants :	23

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (23 pour), approuve la mise à jour du règlement intérieur du personnel (tableau des autorisations d'absence pour événements familiaux présent à l'article 10) telle que précisée ci-dessous :

Les autorisations d'absence pour événements familiaux :

Type d'évènement	Lien de parenté	Nombre de jours octroyés
Mariage	<i>Mariage de l'agent</i>	5
	<i>Mariage d'un enfant</i>	3
	<i>Petits-enfants, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur</i>	2
	<i>Entre 100 et 300 km</i>	+ 1
	<i>Au-delà de 300 km</i>	+ 2
PACS	<i>Pacs de l'agent</i>	1
Décès	<i>Conjoint, enfant, père, mère, beau-père, belle-mère</i>	3
	<i>Au-delà de 300 km</i>	+ 1
	<i>Grands-parents, frère, sœur, oncle, tante, neveu, nièce, beau-frère, belle-sœur, petits-enfants</i>	2
	<i>Au-delà de 300 km</i>	+ 1
Maladie grave Ou hospitalisation = à 1 jour *	<i>Conjoint, enfant de + de 16 ans</i>	1
	<i>Père, mère</i>	1
Maladie grave Ou hospitalisation ≥ 2 jours *	<i>Conjoint, enfant de + de 16 ans</i>	2
	<i>Père, mère</i>	1
Naissance ou adoption	<i>Père</i>	3
PMA	<i>Agent et son conjoint</i>	<i>Sur présentation certificat médical</i>
Déménagement	<i>Agent</i>	1

* *Maladie grave ou hospitalisation : dans la limite de 6 jours par an.*

2020-06 : ADHESION DE LA COMMUNE AU FLES POUR L'ANNEE 2020

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un agent salarié de la Commune de Beaumont en Véron a été recruté au travers d'un contrat d'Avenir. Dans le cadre de ce contrat aidé par l'Etat, la collectivité avait mis en place des actions de formation nécessaires à l'agent pour qu'il puisse trouver du travail dès la fin de son contrat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (23 pour), décide :

- d'approuver l'adhésion individuelle de la commune de Beaumont en Véron au FLES,
- de voter une subvention de 120 € au titre de l'année 2020.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Réunion de la commission de contrôle des listes électorales (20 février 2020) ; l'horaire est fixé à 14h30.
- Panneaux de numéro de rue : les élus étaient appelés à faire remonter les absences de numéros de rue en même temps que la distribution du bulletin. Les besoins sont ajustés afin de réaliser une commande prochainement.
- Tenue des bureaux de vote pour les élections municipales du 15 mars 2020.
- Monsieur le Maire fait part de plusieurs remerciements reçus suite à la livraison des colis de Noël.
- Une commission Finances « Investissement » se tiendra ce jeudi 6 février 2020 à 18h30.
- Travaux du centre bourg : la réfection de l'enrobé est programmée le mardi 18 février 2020 sous réserve des conditions météorologiques.

- Logements locatifs rue du 8 mai 1945 « Touraine Logement » : les premiers emménagements ont commencé. 7 habitations ont été attribuées ; les 7 autres sont prévues au printemps. Les tilleuls seront élagués la semaine prochaine devant les logements. Une fuite d'eau conséquente est présente depuis plusieurs jours sur le parking en lien avec le chantier des logements. Cela a déjà été signalé mais est resté sans effet. L'information sera à nouveau transmise.
- Le parking devant les écoles et la restauration scolaire sera en travaux et fermé à partir de la mi-mars pour environ 4 semaines (dont 2 semaines sur les vacances de Printemps). Le stationnement sera difficile momentanément pendant la période d'école. Un mot d'information sera distribué aux parents d'élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire a levé la séance à 19h55.

Récapitulation des délibérations prises au cours de cette séance :

n°	Titre
2020-01	Bilan des cessions et acquisition 2019
2020-02	Dépenses d'investissement 2020
2020-03	Participation de la commune de Beaumont-en-Véron à la consultation organisée par le Centre de Gestion pour la passation du contrat couvrant les risques financiers encourus par les collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard de leur personnel
2020-04	Mise à jour du tableau des effectifs
2020-05	Mise à jour du Règlement Intérieur du Personnel
2020-06	Adhésion de la commune au FLES pour l'année 2020